

**Zeitschrift:** Le pays du dimanche  
**Herausgeber:** Le pays du dimanche  
**Band:** 4 (1901)  
**Heft:** 160

**Artikel:** Feuilleton du Pays du dimanche : Les cantiques d'Yvan  
**Autor:** Du Camfranc, M.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-285222>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

POUR TOUT AVIS  
et communications  
S'adresser  
à la rédaction du  
Pays du dimanche.

à  
Porrentruy  
—  
TÉLÉPHONE

# LE PAYS

## DU DIMANCHE

POUR TOUT AVIS  
et communications  
S'adresser  
à la rédaction du  
Pays du dimanche

à  
Porrentruy  
—  
TÉLÉPHONE

LE PAYS 29<sup>me</sup> année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

29<sup>me</sup> année LE PAYS

### NOTES & REMARQUES

DE

Charles-Auguste-Nicolas BARBIER  
de Courfaivre

Sur la Révolution dans le Mont-Terrible  
(1793-1796)

(Suite.)

Le 8 avril on a guillotiné à Porrentruy un Juif allemand. (\*)

On a encore plaidé 4 voituriers du côté de Belfort pour chartonner aux armées ce qui doit être transporté par notre commune. Celà nous a coûté six cent soixante livres,

Le 26 avril la municipalité a reçu l'ordre d'envoyer deux voituriers à Baume-les-Dames pour y chercher du froment. Jean Pierre Monnerat et Pierre Citherlet sont partis à cet effet le 28 avril.

On a aussi reçu les ordres du district de Delémont que la commune devait fournir onze mille quintaux et sept cents livres pesant de de foin : il a fallu le voiturier à Delémont les 28 avril. Nous en avons donné pour la nation mille livres pesant que l'on a payé à six livres le cent.

Le général qui était au quartier général à Delémont (\*\*) a été reconnu avoir quelques correspondances avec les émigrés, même avec

(\*) Les motifs de la condamnation sont des plus vagues. On l'a condamné sur le soupçon d'espionnage.

(\*\*) Guélat consigne dans son Journal que ce général Blondot était très aimé des habitants de Delémont pour sa modération ; mais alors, la modération était un crime.

Feuilleton du Pays du Dimanche 59

LES

### Cantiques d'Yvan

PAR

M. DU CAMFRANC

Elle répondit l'air heureux de pouvoir donner un instant de joie à l'un de ses pauvres malades :

Il respire encore; il vous attend.

Et, prenant la main de Marie-Alice, elle entraîna les deux visiteurs vers la longue salle.

Bien émue, il avançait, entre les rangées des lits, aussi vite que le permettaient les pauvres jambes infirmes d'Yvan. Au bruit que faisait les bêquilles de son fils, Boleslas se souleva sur sa couche, et, d'un œil attendri, il les voyait

son frère qui sert avec les royalistes dans les rebelles de la Vendée. Vers le 20 avril on l'a conduit à Paris pour lui faire son procès devant le tribunal révolutionnaire. Dans les vingt quatre heures de son arrivée à Paris, il a été guillotiné.

Le dernier jour d'avril à neuf heures du soir la municipalité a reçu les ordres du district pour faire une liste de tous les cochons du village qui auront plus de trois mois : le huitième devra être de réquisition pour la nation. Défense à ceux qui auront des cochons gras de les vendre, car ils sont en réquisition pour la nation.

Aujourd'hui premier jour de Mai, voilà qu'on à toujours le beau temps, car on aurait déjà un peu besoin de pluie. Tous les vieillards disent qu'ils n'ont jamais vu un semblable printemps ; les blés étaient versés le 16 avril, et le 18, même le 15, les femmes faisaient déjà de grandes charges de blé par les champs : tous les blés sont la moitié trop forts. Les cerises sont déjà grandes comme des pois le 26 avril. En un mot, il y a une apparence de tous les biens comme jamais on n'en a vu de plus belle.

Le 5 mai la municipalité a reçu un décret portant que tous les marchands sont obligés de mettre sur leur porte un écrit contenant tous les effets, étoffes, etc. qu'ils ont en vente, et s'ils refusent à quelque citoyen leurs marchandises à la taxe, elles seront confisquées, et s'ils viennent à être convaincus d'avoir caché des marchandises, ils seront condamnés à passer à la guillotine.

Curiosité singulière. J'ai été me promener hier, 5 mai 1794, et j'ai trouvé des tuyaux, c'est-à-dire des épis de froment.

Celui qui est revenu le 10 avril de Stras-

venir. Que les heures d'attente lui avaient semblé longues ! Que de fois il avait désespéré de les revoir ! que de fois il les avait appelés de cette voix hésitante des mourants que, déjà, les vivants ne comprennent presque plus ! Il les avait appelés avec des mots balbutiés, semblables à un souffle, tandis que ses yeux épiaient, sans cesse, la direction de la porte.

Et voilà qu'ils arrivaient ; voilà qu'Yvan était près de son père et que Marie-Alice se penchait sur lui.

Ah ! qu'il était changé, depuis que le prêtre avait absout ses fautes, et qu'au seuil de l'autre monde, il avait entrevu l'Eternité aux éclairs de la grâce ! Rien ne restait plus de l'arrogant Boleslas de Ruloff. Son repentir lui donnait l'humilité d'un enfant ; son regard était empreint de prières, de tristesse, de souffrance ; ses deux mains amaigries se joignaient ; et, de sa voix mourante, il implorait dans une infinie détresse :

— Marie-Alice, mes erreurs sont irrépara-

bourg nous a raconté qu'il a vu des creux remplis de cadavres dans la forêt d'Haguenau : cette forêt est un grand bois de chênes où les arbres ont les branches coupées. Ils ont compté jusqu'à 40 balles dans un tronc de chêne. Tous les villages sont brûlés et démolis (dérochés) par l'ennemi. Il y a eu une bataille dans le bois d'Haguenau.

Un de nos charreurs est allé jusqu'à Wissembourg, là où son chariot s'est tout cassé : il en est revenu avec ses chevaux. L'autre a été obligé d'aller jusqu'à Landau et il s'en est revenu à Courfaivre le 19 avril au soir.

La municipalité a reçu un décret de la Convention nationale de Paris ordonnant que toutes les femmes devront porter la cocarde tricolore.

On dit qu'il y a à présent environ deux mille personnes en arrestation dans le département du Mont-Terrible, car on commence d'y mettre ceux qui ont des parents émigrés.

On compte sur les listes imprimées que les municipalités ont reçu mille deux cents personnes qui ont quitté le pays depuis la réunion de l'Evêché à la France. Tous ceux qui sont partis depuis cette époque, sont envisagés comme émigrés — quant à ceux qui ont quitté le pays auparavant ou qui étaient déjà dehors du pays et qui en ont fourni la preuve par des certificats, constatant où ils demeuraient et quelle demeure ils avaient, ils ne sont pas considérés comme étant en état d'émigration à la condition qu'ils ne servent pas contre la République française. Tous ces certificats doivent être visés par l'ambassadeur de France en Suisse.

La municipalité a reçu un décret de la Convention nationale de Paris qui défend sous peine de mort de dire : « Vive le Roi. »

Il y a un autre décret qui porte que si un

bles ; mais je les ai tant pleurées. J'en ai demandé pardon à Dieu Me pardonnez-vous aussi ?

Il faisait, pour parler, de grands efforts ; toute sa figure en tressaillait de secousses nerveuses, et ses yeux agrandis exprimaient l'anxiété.

Marie-Alice, pauvre muette, ne pouvait lui répondre ; mais, d'un mouvement de tête, elle faisait signe qu'elle pardonnait, qu'elle oubliait le passé. Leurs mains brûlantes de fièvre s'étaient enlacées ; ils se regardaient, cherchant à voir, au fond de leurs yeux, le reflet de leur affection ancienne.

Pauvre Boleslas ! Quelle ruine ! Au fond de leur orbite, quels yeux caves au regard implorant !... Et ce spectre était le comte de Ruloff !... celui qui l'avait aimée, celui qui lui avait demandé grâce de l'avoir, ensuite, abandonnée, blessée ! C'était par sa dureté qu'elle l'avait réduit à cet état... Elle en avait fait un moribond, gisant sur un lit d'hôpital !

Elle restait immobile, indécise ; puis, tout

homme refuse les assignats en payement, c'est la mort; que si on les méprise ou qu'on en trafique, c'est la mort. Voici au reste quelques unes des lois qui emportent la peine de mort.

Un homme qui parlerait contre les lois, encourt la peine de mort; un émigré qui serait trouvé sur le territoire de la république, c'est la mort; un déserteur qui serait arrêté, c'est la mort; un homme qui fabriquerait de faux assignats, ou celui qui les débiterait, c'est la mort; un homme qui irait sur le territoire étranger sans passe-port; un homme qui se dirait aristocrate, ou qui serait connu pour l'être, c'est la mort; un homme qui serait connu pour avoir quelque correspondance avec les émigrés, ou qui leur porterait de l'argent, c'est la mort etc. etc.

Si je voulais écrire toutes les lois qui condamnent à mort, j'écrirais bien dix jours sans interruption!

La loi a permis le divorce, et ceux qui veulent changer de femme peuvent le faire; le mariage n'est plus qu'un contrat, ou un marché que deux personnes, homme et femme, font ensemble selon la loi, car il n'y a plus de sacrements en France. Pour se marier, on se présente à la municipalité où un fonctionnaire écrit l'acte de mariage, comme quoi on est content de se prendre pour mari et femme. L'agent national crie trois fois les bans quand la commune est assemblée, et on affiche le marché devant la maison de l'agent pendant huit jours, et voilà qu'on est marié!

Les 10 de mai il y avait déjà des fraises dans notre pays, ce qu'on n'avait jamais vu.

Le 11 mai à 9 heures du matin, est passé par Courfaiivre le 19<sup>e</sup> bataillon des volontaires nationaux de la Haute-Saône, avec deux pièces de canon et deux caissons de munitions de guerre: ils allaient canonnailler par la Montagne.

(A suivre.)

## Bilan géographique de l'année 1900 et du XIX<sup>e</sup> siècle

(Suite.)

La révolte des Boxers ou Boxeurs, suscitée par une Société secrète presque diabolique, commença dans le Chantong, à la suite de la prise de Kiao-tcheou par les Allemands. Elle s'est vite propagée autour du golfe de Péchéh et vers Pékin, en remontant dans la Mandchourie et la Mongolie. Les missionnaires catholiques et protestants, sans défense, ont été les premières victimes. D'avril en juillet, une vingtaine de missionnaires catholiques ont été mas-

à coup, ne tenant plus à l'impression que causait cette vue, son coeur se fondit de compassion; et, d'un élan généreux et repentant, elle posa pieusement ses lèvres sur le front du coupable.

Il eut un grand frisson; ses yeux se levèrent sur Marie-Alice avec une indicible expression de gratitude: ses lèvres tremblaient; deux grosses larmes jaillirent de ses yeux, et roulèrent sur ses joues creusées.

Yvan sentait son âme se fondre de reconnaissance. Certes, il ne regrettait pas d'avoir souffert et de souffrir encore, puisqu'il avait obtenu cette grâce suprême de réconciliation. Il n'éprouvait, pour ce moribond, que des sentiments de pitié: il lui prit la main, à son tour déposa un baiser sur son front, l'appela de ce non si doux que rarement, ses lèvres avaient murmuré:

sacrés avec plus de 30.000 indigènes baptisés ou catéchumènes; des centaines de missions ou villages chrétiens ont été détruits avec leurs églises, leurs écoles, les maisons des Pères et Sœurs de Charité. Puis ce fut le tour des chemins de fer et de toutes les résidences européennes. Somme toute, c'est un désastre général sans précédent.

La cour de Pékin, où règne l'impératrice, mère d'un jeune empereur incapable, ayant fait hypocritement cause commune avec les Boxeurs, force fut à l'Europe d'intervenir militairement, et on doit reconnaître que les puissances agirent cette fois d'un commun accord. Bientôt, dans les mois de juin et de juillet, arrivèrent les contingents, fournis d'abord par la Russie et le Japon, les plus proches voisins, puis par la France, l'Angleterre, l'Allemagne, voire même l'Autriche, l'Italie, la Hollande, auxquels se joignirent les Etats-Unis d'Amérique.

Il ne peut pas entrer dans notre plan de relater les détails des opérations militaires, dont la conduite fut confiée au maréchal comte de Waldersee, choix motivé par le massacre de l'ambassadeur d'Allemagne, M. de Ketteler. Qu'il nous suffise de dire qu'il fallut de longs mois pour organiser les troupes alliées, sortes de 60.000 à 80.000 hommes, qui débarquées à Takou, s'emparèrent d'abord de Tien-tsin, puis de Pékin, d'où la cour s'était enfuie vers Si-ngan.

A l'heure actuelle, les négociations pour la paix sont tentées. Les alliés posent comme conditions le châtiment des hauts fonctionnaires coupables, mais une cour insaisissable trouve moyen de les éluder et de traîner en longue.

Au mois d'octobre, les Russes proposèrent aux alliés l'évacuation de Pékin, pendant qu'eux-mêmes, agissant pour leur compte personnel dans la Mandchourie, s'emparaient de la rive droite de l'Amour, après avoir massacré 4.000 Chinois à Blakowetchensk et à Aigoun; ils donnaient ainsi le signal du démembrer du Céleste Empire, fait dont les suites eussent été incalculables, lorsque parut en novembre la déclaration d'un accord anglo-allemand qui s'y opposait formellement.

La Russie, isolée dans sa conduite, dut désavouer ses agents, et l'entente se rétablit ainsi en apparence sur le principe du *statu quo ante* et de l'intégrité du territoire chinois. Or, celui-ci a une étendue de 11.000.000 de kilomètres carré (plus que l'Europe), nourrissant une population de 350 à 400 millions d'habitants, autant que l'on compte d'Européens.

Poursuivons brièvement la revue des autres Etats.

### 4. — Le Japon, qui était obstinément fermé

— Mon père!

Un rayon de bonheur passa dans les yeux du pécheur repentant. Il pouvait mourir puisque Dieu et la terre lui avaient pardonné. Et ce pardon inespéré mettait un peu de paradis sur ce misérable lit d'hôpital où, cruellement, il souffrait les affres de l'agonie; ses craintes s'évanouissaient. Et d'une voix qui n'était plus qu'un murmure, il balbutia.

— Oh ! dites encore, tous les deux, que vous me pardonnez.

Que se passa-t-il dans tout l'être de Marie-Alice? Ses nerfs semblaient se défendre. Un son allait-il, s'échapper de sa gorge muette? elle fit un effort suprême, puis, étonnée elle-même, elle put balbutier ces mots:

— Je vous pardonne!

(La suite prochainement.)

mé aux étrangers jusqu'en 1854, a fini par s'ouvrir en 1878 à la civilisation européenne, et, après avoir battu la Chine elle-même en 1895, le voilà devenu l'une des six grandes puissances politiques et militaires de l'Asie, à côté de la Chine, de la Russie, de l'Angleterre, de la France et de la Turquie. Il compte 46 millions d'habitants, dont l'activité dans l'industrie et le commerce crée déjà des soucis aux héritiers européens.

5. — La Corée (10.000.000 d'habitants), détachée de l'empire chinois en 1895, est tirée par les influences russe et japonaise, tout comme le royaume de Siam, en Indo-Chine. L'est par les influences française et anglaise. Ce sont provisoirement deux « Etats tampons ».

6. — L'ancien royaume d'Annam, qui relevait de la Chine au début du siècle, se vit enlevé par la France successivement la Cochinchine (1862), le Cambodge (1863), le Tonkin 1873, l'Annam (1885), enfin le Laos (1893). Toutes ces provinces constituent aujourd'hui la superbe colonie de l'*Indo-Chine* française, peuplée de 26 millions d'âmes et avantageusement située entre les deux grands foyers humains de l'Inde et de la Chine.

7. L'*Hindoustan*, possédé déjà depuis deux siècles en majeure partie par la *Compagnie anglaise des Indes orientales*, et qui avait excité la convoitise de Napoléon I<sup>er</sup>, vit, en 1858 et en 1876, son administration coloniale remplacée par la formation de l'*empire des Indes*, au profit de la couronne britannique.

Le calme relatif dont jouissent les habitants, nonobstant des famines qui, nées de la sécheresse, désolent périodiquement le pays de la population de l'Inde, a plus que doublé durant le XIX<sup>e</sup> siècle. Aujourd'hui avec les territoires annexés de la Birmanie et du Béoutchistan, l'empire compte 300.000.000 d'âmes sur un territoire de 5.000.000 de kilomètres carrés; son commerce extérieur, qui s'élève à 5 milliards de francs, est presque l'équivalent de celui du reste de l'Asie.

8. — Le royaume d'*Afghanistan* (5.000.000 d'habitants) est lié par des traités avec l'empire des Indes, tandis que le royaume de l'*Irse* (8.000.000 d'habitants), autrefois plus considérable, se laisse influencer, par la Russie, qui cherche à obtenir un passage pour ses chemins de fer vers les bords du golfe Persique ou de la côte d'Oman.

En *Arabie*, l'Angleterre a pris pied depuis 1842 à Aden et à Mascate, tandis que la côte occidentale relève de la Turquie.

La *Turquie d'Asie*, sauf un coin de l'Arménie (Kars), enlevé par la Russie, est restée le foyer principal de la race comme de la domination ottomane et musulmane. Le massacre des Arméniens, commencé il y a deux ans, n'a pas encore pris fin. Seule la Palestine, grâce à l'intervention des puissances européennes, a obtenu un gouverneur chrétien. L'influence allemande domine l'administration du sultan au multiple point de vue politique, militaire industriel et commercial.

En résumé, la *population totale* de l'Asie, qui, au début du siècle, était évaluée à 500.000.000, est monté à 820.000.000 d'individus, qui sont de race jaune et bouddhiste en Chine et au Japon, de race brune et brahmaniste dans l'Inde, de race blanche et musulmane dans la partie occidentale. Bien que le catholicisme soit en progrès aux Indes, en Indo-Chine, le christianisme ne compte guère plus de 25 millions de chrétiens, la plupart du schisme grec dans la Sibérie, le Turkestan russe et la Turquie.